



---

**FONDATION CHRËSCHE MAM SAHEL –  
CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
RCS LUXEMBOURG G 131

**EXERCICE CLOS AU  
31 DÉCEMBRE 2016**

---

**COMPTES ANNUELS ET  
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ**

## SOMMAIRE

<b>1. Rapport du réviseur d'entreprises agréé</b>	<b>3</b>
<b>2. Comptes annuels</b>	
a. Bilan	5
b. Compte de profits et pertes	7
c. Annexe aux comptes annuels	8
<b>3. Rapport d'activités 2016</b>	

-----

Au Conseil d'Administration de

**Fondation Chrëschte Mam Sahel  
Chrëtiens pour le Sahel**

RCS Luxembourg G 131

29, Boulevard Charles Marx  
L-2130 Luxembourg

## **RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE**

### **Rapport sur les comptes annuels**

Conformément au mandat qui nous a été confié par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **Fondation Chrëschte Mam Sahel - Chrëtiens pour le Sahel**, comprenant le bilan au **31 décembre 2016** ainsi que le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date et des annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### *Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### *Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### *Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé (suite)*

En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la **Fondation Chrëschte Mam Sahel - Chrétiens pour le Sahel**, au **31 décembre 2016**, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

### *Paragraphe d'observation*

Nous attirons l'attention sur la Note 2.5 aux comptes annuels qui décrit la méthode de comptabilisation des legs, dons et donations, lesquels sont enregistrés en produits au moment de leur encaissement sur un compte bancaire de la Fondation. Ce point ne remet pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

### *Autre point*

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été audités par un autre cabinet de révision agréé.

### **Rapport sur le rapport d'activités**

Le rapport d'activités, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Strassen, le 30 mai 2017

Pour Osiris Audit & Associés S.à r.l.  
Cabinet de Révision Agréé  
Représenté par



Olivier JANSSEN  
Réviseur d'Entreprises Agréé

Fondation Chrëschte Mam Sahel -Chrétiens pour le Sahel  
Etablissement d'utilité publique

BILAN ABREGÉ AU 31 DECEMBRE 2016 (exprimé en Euros)

<b>ACTIF</b>			
	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>A. Capital souscrit non versé</b>	1101	101	102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103	104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105	106
<b>B. Frais d'établissement</b>	1107	107	108
<b>C. Actif immobilisé</b>	1109 <b>2,2</b>	109 <b>1 816,05</b>	110 <b>3 158,10</b>
I. Immobilisations incorporelles	1111	111 <b>0,00</b>	112 <b>0,00</b>
1. Frais de développement	1113	113	114
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été acquis à titre onéreux	1115	115 <b>0,00</b>	116 <b>0,00</b>
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117	117	118
b) créés par l'entreprise elle-même	1119	119	120
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121	121	122
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123	123	124
II. Immobilisations corporelles	1125 <b>2,2 - 3</b>	125 <b>1 816,05</b>	126 <b>3 158,10</b>
1. Terrains et constructions	1127	127	128
2. Installations techniques et machines	1129	129	130
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131 <b>2,2 - 3</b>	131 <b>1 816,05</b>	132 <b>3 158,10</b>
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133	133	134
III. Immobilisations financières	1135	135 <b>0,00</b>	136 <b>0,00</b>
1. Parts dans des entreprises liées	1137	137	138
2. Créances sur des entreprises liées	1139	139	140
3. Participations	1141	141	142
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143	143	144
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	1145	145	146
6. Autres prêts	1147	147	148
<b>D. Actif circulant</b>	1151 <b>2,3-4</b>	151 <b>876 221,90</b>	152 <b>770 854,52</b>
I. Stocks	1153	153 <b>0,00</b>	154 <b>0,00</b>
1. Matières premières et consommables	1155	155	156
2. Produits en cours de fabrication	1157	157	158
3. Produits finis et marchandises	1159	159	160
4. Acomptes versés	1161	161	162
II. Créances	1163 <b>2,3 - 4</b>	163 <b>128 828,09</b>	164 <b>118 157,22</b>
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165	165 <b>0,00</b>	166 <b>0,00</b>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167	167	168
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169	169	170
2. Créances sur des entreprises liées	1171	171 <b>0,00</b>	172 <b>0,00</b>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173	173	174
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175	175	176
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177	177 <b>0,00</b>	178 <b>0,00</b>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179	179	180
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181	181	182
4. Autres créances	1183 <b>2,3 - 4</b>	183 <b>128 828,09</b>	184 <b>118 157,22</b>
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185 <b>2,3 - 4</b>	185 <b>128 828,09</b>	186 <b>118 157,22</b>
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187	188
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	189 <b>0,00</b>	190 <b>0,00</b>
1. Parts dans des entreprises liées	1191	191	192
2. Actions propres ou parts propres	1209	209	210
3. Autres valeurs mobilières	1195	195	196
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	1197	197 <b>747 393,81</b>	198 <b>652 697,30</b>
<b>E. Comptes de régularisation</b>	1199 <b>5</b>	199 <b>6 308,37</b>	200 <b>0,00</b>
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>	<b>201</b>	<b>884 346,32</b>	<b>202 774 012,62</b>

Fondation Chrêschte Mam Sahel -Chrêtiens pour le Sahel  
Etablissement d'utilit  publique

BILAN ABREGE AU 31 DECEMBRE 2016 (exprim  en Euros)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

	R�f�rence(s)	Exercice courant 2016	Exercice pr�c�dent 2015
<b>A. Capitaux propres</b>	1301	<b>864 142,39</b>	<b>751 179,30</b>
I. Capital souscrit	1303 6	42 141,90	42 141,90
II. Primes d'�mission	1305		
III. R�serve de r�valuation	1307		
IV. R�serves	1309	0,00	0,00
1. R�serve l�gale	1311		
2. R�serve pour actions propres ou parts propres	1313		
3. R�serves statutaires	1315		
4. Autres r�serves, y compris la r�serve de juste valeur	1429	0,00	0,00
a) autres r�serves disponibles	1431		
b) autres r�serves non disponibles	1433		
V. R�sultats report�s	1319 6	709 037,40	626 824,86
VI. R�sultat de l'exercice	1321 6	112 963,09	82 212,54
VII. Acomptes sur dividendes	1323		
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		
<b>B. Provisions</b>	1331	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		
2. Provisions pour imp�ts	1335		
3. Autres provisions	1337		
<b>C. Dettes</b>	1435 7	<b>20 203,93</b>	<b>22 833,32</b>
1. Emprunts obligataires	1437	0,00	0,00
a) Emprunts convertibles	1439	0,00	0,00
i) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1441		
ii) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1443		
b) Emprunts non convertibles	1445	0,00	0,00
i) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1447		
ii) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1449		
2. Dettes envers des �tablissements de cr�dit	1355	0,00	0,00
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1357		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1359		
3. Acomptes re�us sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas d�duits des stocks de fa�on distincte	1361	0,00	0,00
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1363		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1365		
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367 7	13 324,34	12 950,37
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1369		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1371		
5. Dettes repr�sent�es par des effets de commerce	1373	0,00	0,00
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1375		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1377		
6. Dettes envers des entreprises li�es	1379	0,00	0,00
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1381		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1383		
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385	0,00	0,00
a) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1387		
b) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1389		
8. Autres dettes	1451 7	6 879,59	9 882,95
a) Dettes fiscales	1393	529,22	516,90
b) Dettes au titre de la s�curit� sociale	1395	4 961,77	2 972,85
c) Autres dettes	1397	1 388,60	6 393,20
i) dont la dur�e r�siduelle est inf�rieure ou �gale � un an	1399 7	1 388,60	6 393,20
ii) dont la dur�e r�siduelle est sup�rieure � un an	1401		
<b>D. Comptes de r�gularisation</b>	1403		
<b>TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)</b>	405	<b>884 348,32</b>	<b>774 012,62</b>

**Fondation Chrëschte Mam Sahel -Chrétiens pour le Sahel**  
**Etablissement d'utilité publique**

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES ABREGE (exprimé en Euros)**

	Référence(s)	Exercice courant	Exercice précédent
		2016	2015
<b>1. à 5. Résultat brut</b>	1651 <b>2,9 et 10</b>	651 <b>1 949 016,40</b>	652 <b>1 860 843,77</b>
<b>6. Frais de personnel</b>	1605 <b>8 et 10</b>	605 <b>-140 421,05</b>	606 <b>-116 530,69</b>
a) Salaires et traitements	1607	607 -117 994,54	608 -107 389,41
b) Charges sociales	1609	609 -22 426,51	610 -9 141,28
i) couvrant les pensions	1653	653 -11 774,77	654 -8 591,15
ii) autres charges sociales	1655	655 -10 651,74	656 -550,13
c) Autres frais de personnel	1613	613	614
<b>7. Corrections de valeur</b>	1657	657 <b>-2 292,32</b>	658 <b>-2 786,64</b>
immobilisations corporelles et incorporelles	1659	659 -2 292,32	660 -2 786,64
b) sur éléments de l'actif circulant	1661	661	662
<b>8. Autres charges d'exploitation</b>	1621 <b>2,7-2,9-10</b>	621 <b>-1 691 190,29</b>	622 <b>-1 657 113,30</b>
<b>9. Produits provenant de participations</b>	1715	715 <b>0,00</b>	716 <b>0,00</b>
a) provenant d'entreprises liées	1717	717	718
b) provenant d'autres participations	1719	719	720
<b>10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé</b>	1721	721 <b>0,00</b>	722 <b>0,00</b>
a) provenant d'entreprises liées	1723	723	724
b) autres produits ne figurant pas sous :	1725	725	726
<b>11. Autres intérêts et autres produits financiers</b>	1727 <b>10</b>	727 <b>142,31</b>	728 <b>255,08</b>
a) provenant d'entreprises liées	1729	729	730
b) autres intérêts et produits financiers	1731 <b>10</b>	731 <b>142,31</b>	732 <b>255,08</b>
<b>12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence</b>	1663	663	664
<b>13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant</b>	1665	665	666
<b>14. Intérêts et autres charges financières</b>	1627 <b>10</b>	627 <b>-2 291,96</b>	628 <b>-2 455,68</b>
a) concernant des entreprises liées	1629	629	630
b) autres intérêts et charges financières	1631 <b>10</b>	631 <b>-2 291,96</b>	632 <b>-2 455,68</b>
<b>16. Résultat après impôts sur le résultat</b>	1657	657 <b>112 963,09</b>	658 <b>82 212,54</b>
<b>17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.</b>	1637	637	638
<b>18. Résultat de l'exercice</b>	1669	669 <b>112 963,09</b>	670 <b>82 212,54</b>

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

**NOTE 1- GENERALITES**

La Fondation CHRESCHTE MAM SAHEL- CHRETIENS POUR LE SAHEL (la Fondation) a été constituée en date du 1<sup>er</sup> décembre 1984 (initialement sous la dénomination de FONDATION SOS SAHEL – Luxembourg) pour une durée indéterminée.

Les statuts ont été publiés au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 120 du 13 mai 1986 et modifiés pour la dernière fois en date du 25 avril 2012 (transfert du siège social à Luxembourg 29, Boulevard Dr Charles Marx).

Elle a été reconnue d'utilité publique et est désignée organisme pouvant recevoir des dons fiscalement déductibles dans le chef des donateurs.

La Fondation a pour objet d'assurer, en tout ou en partie, le financement de projets d'investissements, y compris éventuellement le coût d'études préparatoires au profit de services, d'associations, d'organismes, d'institutions ou de particuliers, dont la mission consiste à venir en aide aux populations du Sahel, et notamment du Burkina-Faso (antérieurement Haute-Volta). Si l'objet de la Fondation devenait impossible à réaliser en faveur des régions du Sahel, il pourrait, tant que dure cette impossibilité, être réalisé en faveur de toute autre région du tiers monde à désigner par le conseil d'administration, qui constatera au préalable l'impossibilité dont question ci-dessus. En dehors du cas visé à l'alinéa qui précède, la Fondation pourra, à titre exceptionnel et pour une durée limitée, intervenir suivant les modalités de l'alinéa premier du présent article, en faveur de toute autre région du tiers monde où un besoin d'aide exceptionnel et pressant se fera ressentir, à condition que les fonds qu'elle aura à cet effet prélevés, à titre d'avance, sur ceux destinés aux régions du Sahel, lui soient restitués intégralement, soit par d'autres organismes, soit au moyen d'une campagne de collecte de fonds qu'elle lancera à cet effet, ou à laquelle elle s'associera. La décision qu'une opération rentrant dans le cadre du présent alinéa sera déclenchée, est de la compétence exclusive du conseil d'administration, qui déterminera la région à laquelle elle s'applique, de même que sa durée.

La Fondation pourra en outre faire toutes opérations facilitant la réalisation du susdit objet, ou s'y rattachant directement ou indirectement.

La Fondation est tenue d'observer une stricte neutralité en matière politique.

L'exercice social coïncide avec l'année civile.

La Fondation a une représentation permanente dans la commune de Ouagadougou secteur N°9 quartier Gounghin Nord BP 2089 (Burkina-Faso).

Le siège social de la Fondation est établi au 29, Boulevard Charles Marx à L-2130 Luxembourg.

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

**NOTE 2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés par analogie avec les principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que décrit au chapitre II de la loi du 19 décembre 2002.

Les principales règles comptables utilisées par la Fondation sont les suivantes :

**2.1 Conversion des postes en devises**

La Fondation tient sa comptabilité en euros ; le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise. Les dépenses de la représentation permanentes en francs CFA sont converties en euros au cours fixe de 1 EUR = 655, 96 francs CFA.

*A la date de clôture du bilan :*

Les postes de l'actif, autres que les immobilisations corporelles et incorporelles, exprimés en monnaies étrangères, sont valorisés individuellement au plus bas de leur valeur du cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ; les immobilisations corporelles et incorporelles restent enregistrées au cours historique.

Les postes de passif du bilan sont valorisés individuellement au plus haut de leur valeur du cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les produits et les charges en devises autres que l'euro sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date des opérations.

Ainsi sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes (ou compte de résultats) les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de changes non réalisées.

**2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur prix d'acquisition historique, déduction faite des corrections de valeur.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Les taux utilisés sont les suivants :

Mobilier et matériel de bureau :	25%
Matériels et logiciels informatiques :	25%
Matériel de transport :	25%

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

**2.3 Créances**

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

**2.4 Dettes**

Les dettes sont inscrites au passif du bilan à leur valeur de remboursement.

**2.5 Acceptation et comptabilisation de legs, dons et donations**

Il est du ressort du Conseil d'administration d'accepter les legs et les donations. Les legs , dons et donations sont enregistrés en produits au moment de leur encaissement en banques.

**2.6 Valeurs mobilières**

Les avoirs mobiliers sont comptabilisés à la date d'encaissement générant un produit en compte de profits et pertes.

**2.7 Comptabilisation des projets**

La majorité des projets effectués par la Fondation sont couverts par un accord-cadre sur 3 ans avec le MAE et matérialisés par la signature de contrats avec les partenaires bénéficiaires des projets.

En début d'exercice, les montants à verser pour l'année en cours sur les projets financés sont portés en « Autres charges d'exploitation » et la dette au passif du bilan. De même la quote-part de l'accord – cadre relative à ces projets pour l'année en cours est comptabilisée en « autres produits d'exploitation » et la créance reprise à l'actif du bilan. Les sommes versées et/ou reçues viendront en cours d'année diminuer les dettes sur les projets, respectivement la créance sur le MAE.

En fin d'exercice, les montants non dépensés sur les engagements annuels font l'objet de régularisations afin que les produits et les charges reprennent uniquement les sommes engagées (dépensées) et à recevoir au titre de l'exercice.

C'est ainsi que la partie des fonds non utilisés se trouve au passif du bilan (dette) comme montant à rembourser au MAE ou à reporter sur la période couverte par l'accord-cadre.

**2.8 Provisions**

Les provisions à constituer pour couvrir les charges probables prévisibles sont examinées à la fin de chaque période par le Conseil d'Administration qui statue avec prudence, sincérité et bonne foi.

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

**2.9 Produits d'exploitation- autres charges d'exploitation – Résultat brut**

Les revenus de la Fondation sont constitués de subsides d'exploitation reçus du Ministère des Affaires Etrangères (poste : participation aux frais d'exploitation suivant note 10), de collectes et dons reçus de personnes individuelles et de sociétés -clubs – associations et communes (rubrique chiffre d'affaires net – autres suivant note 10).

Le résultat brut repris dans le compte de profits et pertes abrégé correspond suivant le détail de la note 10 au total du chiffre d'affaires net augmenté des autres produits d'exploitation et déduction faite des charges externes.

Les autres charges d'exploitation comprennent essentiellement les dépenses dans le cadre des projets ainsi que les frais de personnel et charges de la représentation permanente étant donné que ces frais et charges sont directement liés aux projets financés par la Fondation et sont couverts par l'accord-cadre avec le MAE comme « frais communs ».

**2.10 Comparabilité des exercices**

Certains chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016. Ces reclassements n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2015.

**Note 3- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Valeur brute au début de l'exercice</b>	34 239,32	34 239,32
Entrées au cours de l'exercice	1 084,59	0,00
Sorties au cours de l'exercice	-1 715,29	0,00
<b>Valeur brute à la fin de l'exercice</b>	<b>33 608,62</b>	<b>34 239,32</b>
 <b>Corrections de valeur cumulées au début de l'exercice</b>		
Dotations de l'exercice	31 081,22	24 472,87
Sorties au cours de l'exercice	2 426,64	6 608,35
	-1 715,39	0,00
 <b>Corrections de valeur cumulées à la fin de l'exercice</b>	<b>31 792,47</b>	<b>31 081,22</b>
 <b>Valeur nette à la fin de l'exercice</b>	<b><u>1 816,05</u></b>	<b><u>3 158,10</u></b>

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

**Les aménagements de bureaux sont entièrement amortis au 31 décembre 2016 ainsi que le matériel de transport utilisé à la Représentation Permanente au Burkina Faso.**

Les dotations aux corrections de valeur ont été enregistrées sous les postes de charges suivants :

- suivant le compte de profits et pertes détaillé repris sous la note 10 :
  - Frais biens mobiliers durables (frais administratifs) : 2.292,32
  - Frais en relation avec la RP : 134,32
- Suivant le compte de profits et pertes page 3 des comptes annuels
  - Correction de valeur : 2.292,32
  - Dépenses dans le cadre des projets : 134,32

**NOTE 4- AUTRES CREANCES**

Les autres créances se composent de la manière suivante :

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<b>EUR</b>	<b>EUR</b>
Créances envers le MAE	125 391,65	108 520,00
Dépôts et cautionnements versés	2 021,68	2 021,68
Avances sur frais de mission	1 414,76	2 071,23
Refacturation de frais		499,00
Autres créances diverses		5 045,31
	<u>128 828,09</u>	<u>118 157,22</u>

**NOTE 5- COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF**

Les comptes de régularisation-actif se composent en 2016 de charges constatées d'avance à concurrence de EUR 6.308,37 (en 2015 : 0,-) en lien avec des frais de suivi de projets relatifs à 2017.

**NOTE 6- FONDS PROPRES**

Les fonds propres sont composés de la dotation initiale, des résultats reportés et du résultat de l'exercice.

La dotation initiale de la Fondation s'élève à EUR 42.141,90.

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

Les résultats reportés sont alimentés par les reports bénéficiaires et déficitaires des exercices antérieurs dans la mesure où ceux-ci ne sont pas affectés au poste « Autres Réserves ».

Les autres réserves peuvent être mouvementées par

- l'affectation de tout ou partie du résultat d'un exercice,
- la dotation suite à des legs ou donations,
- des prélèvements pour couvrir des pertes de l'exercice,
- ou des prélèvements divers sur décision du conseil d'administration.

**NOTE 7- DETTES**

Les dettes sont toutes des dettes non subordonnées et à moins d'un an. Elles s'élèvent au 31 décembre 2016 à EUR 20.203,93 (en 2015 : EUR 22.833,32).

Au 31 décembre 2016, le poste « Autres dettes » s'élève à EUR 1.388,60 et représente un montant à rembourser au MAE en raison d'un trop perçu sur les frais communs 2016 (en 2015 : ce poste « Autres dettes » s'élevait à EUR 6.393,20 euros et représentaient les soldes à rembourser au Ministère des Affaires Etrangères au titre de l'accord-cadre 2013-2015 (3.301,13 euros) et du projet « Burkina Days » (3.092,07 euros).

**Note 8- PERSONNEL**

Au cours de l'année 2016, la Fondation a employé au Luxembourg 2,5 équivalent temps plein (en moyenne 1,8 en 2015) et 5 personnes au Burkina Faso dans le cadre des projets (idem à 2015).

Les personnes employées au Burkina Faso sont sous statut social du Burkina et les frais y relatifs sont repris dans les autres charges d'exploitation – dépenses dans le cadre des projets- étant donné que ces dépenses sont directement liées au suivi des projets sur le terrain et couvertes par l'accord-cadre avec le MAE en tant que « frais communs ».

**NOTE 9- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Il n'y a pas eu d'événements postérieurs à la clôture au 31 décembre 2016 qui pourraient apporter des corrections significatives aux chiffres arrêtés au 31 décembre 2016. En 2017, la Fondation a reçu un montant de Euros 61.694,26 provenant d'un legs des années antérieures.

**NOTE 10- COMPTE DE PROFITS ET PERTES DETAILLE AU 31/12/2016**

Le détail des charges et des produits est présenté également en pages 12 et 13 de l'annexe aux comptes annuels sous forme de compte de profits et pertes détaillé adapté en fonction de la spécificité de l'ONG et ce, afin de permettre une lecture aisée en fonction des activités de l'ONG (accord-cadre avec le MAE notamment). Une table de correspondance est reprise afin de faire le lien avec le compte

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

de profits et pertes repris dans les comptes annuels en page 5 et la note 2.9 de l'annexe aux comptes annuels

<b>CHARGES</b>	<u>EUR</u> <b>31-Dec-2016</b>	<u>EUR</u> <b>31-Dec-2015</b>	<u>Table de correspondance avec profits et pertes</u>
<b>Charges en relation avec les projets</b>			
<b>1. Accord-cadre</b>	<b>1 602 702,43</b>	<b>1 626 839,30</b>	
1.1. PDI	1 384 097,96	1 402 000,00	
1.2. Projets divers	135 726,91	108 995,80	
1.1.1 Contribution part locale sur projets	-22 911,81	-22 080,00	
1.3. Frais communs	105 789,37	137 923,50	
1.3.1. <i>Frais en relation avec la RP</i>	64 041,11	77 151,67	
1.3.2. <i>Frais d'audit financier des PDI</i>	23 068,68	23 806,60	
1.3.3. <i>Frais d'évaluation des projets</i>	4 460,66	20 073,42	
1.3.4. <i>Frais de mission</i>	14 218,92	16 891,81	
<b>2. Autres hors accord-cadre</b>	<b>87 099,26</b>	<b>26 972,87</b>	
2.1. MAE - Aide humanitaire	50 000,00	0,00	
2.2 MAE - Sensibilisation	33 936,89	19 269,31	
2.3. SNJ - volontaire de coopération	0,00	2 913,12	
2.3. Autres projets (dont sensibilisation : 1317,37)	3 162,37	4 790,44	
<b>TOTAL CHARGES EN RELATION AVEC LES PROJETS</b>	<b>1 689 801,69</b>	<b>1 653 812,17</b>	dépenses dans le cadre des proje
<b>Frais administratifs</b>			
1. Frais du personnel employé	169 611,49	116 530,69	frais de personnel employé (*2)
transfert Q-P vers projet sensibilisation	-29 190,44	0,00	frais de personnel employé (*2)
2. Autres frais de personnel	2 339,53	3 064,94	autres charges externes (*3)
3. Frais locaux ONG	12 774,44	12 691,03	autres charges externes : à dédui valeur
4. Frais de fonctionnement de l'ONG	13 253,54	12 983,40	en 2016: 2,292,32, en 2015:2,786
5. Frais biens mobiliers durables	5 240,72	5 313,84	autres charges externes (*3)
6. Frais bancaires et financiers	2 291,96	2 455,68	autres charges externes (*3))
7. Frais liés expertise externe	8 119,76	13 231,16	charges financières (*4)
8. Autres frais	1 766,00	1 711,00	autres charges externes (*3)
<b>TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS</b>	<b>186 207,00</b>	<b>167 981,74</b>	
<b>Frais en relation avec la collecte de fonds et la sensibilisation (non couverts par rbt frais admin MAE)</b>	<b>34 515,93</b>	<b>29 963,24</b>	autres charges externes (*3)
<b>Prov.pour risques et charges(rbt MAE et réserve )</b>	<b>1 388,60</b>	<b>3 301,13</b>	dépenses dans le cadre des proje
<b>Excédent positif de l'exercice</b>	<b>112 963,09</b>	<b>82 212,54</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 024 876,31</b>	<b>1 937 270,82</b>	
<i>total *1: dépenses dans le cadre des projets</i>	1 691 190,29	1 657 113,30	
<i>total *2: frais de personnel</i>	140 421,05	116 530,69	
<i>total *3: autres charges externes</i>	75 717,60	76 171,97	
<i>Correction de valeur</i>	2 292,32	2 786,64	

**FONDATION CHRESCHTE MAM SAHEL –CHRETIENS POUR LE SAHEL**  
**Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016**

<i>Charges financières</i>	2 291,96	2 455,68
<i>Résultat de l'exercice</i>	112 963,09	82 212,54
	<u>2 024 876,31</u>	<u>1 937 270,82</u>

<b>PRODUITS</b>	<u>EUR</u>	<u>EUR</u>	
	<b>31-Dec-2016</b>	<b>31-Dec-2015</b>	
<b>Financement projet MAE</b>			
<b>1. Accord-cadre</b>	<b>1 301 880,00</b>	<b>1 301 880,00</b>	
1.1. PDI	1 107 278,37	1 121 600,00	
1.2. Projets	108 581,53	87 196,64	
1.21 Réserve accord-cadre (affectation en 2015)	0,00	-5 299,70	
1.3. Frais communs- subside MAE	86 020,10	98 383,06	
<b>2. Autres hors accord-cadre</b>	<b>67 952,29</b>	<b>21 682,43</b>	
2.1. SNJ -bénévole	0,00	2 413,12	
2.2 MAE sensibilisation	25 452,29	19 269,31	
2.2 MAE Aide d'urgence	42 500,00	0,00	
<b>TOTAL FINANCEMENT PROJET MAE</b>	<b>1 369 832,29</b>	<b>1 323 562,43</b>	participation aux frais d'exploitatic (*5)
<b>MAE-RBT frais administratifs</b>	<b>122 896,62</b>	<b>108 520,00</b>	participation aux frais d'exploitatic (*5)
<b>Chiffre d'affaires (Dons récoltés )</b>	<b>512 063,96</b>	<b>466 106,30</b>	chiffre d'affaires (*4)
<b>Chiffre d'affaires autre</b>	<b>16 640,00</b>	<b>19 750,00</b>	chiffre d'affaires (*4)
<b>Produits financiers</b>	<b>142,31</b>	<b>255,08</b>	Produits financiers
<b>Produits exceptionnels et sur exercerc. ant.</b>	<b>3 301,13</b>	<b>19 077,01</b>	Autres produits d'exploitation
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 024 876,31</b>	<b>1 937 270,82</b>	
<i>total (*5): participation aux frais d'exploitation</i>	1 492 728,91	1 432 082,43	
<i>total (*4) : Chiffres d'affaires- dons reçus et subsides communaux</i>	528 703,96	485 856,30	
<i>produits financiers</i>	142,31	255,08	
<i>reprises de ressources non utilisées</i>	3 301,13	19 077,01	
	<u>2 024 876,31</u>	<u>1 937 270,82</u>	

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016



Fondation

**Chrëschte mam Sahel**  
**Chrétiens pour le Sahel**



## PERSONNEL PERMANENT

**Coordinateur:** Alain Lentz

**Gestionnaire de projets:** Brigitte Diederich-Kempeneers

**Responsable collecte de fonds – Sensibilisation/ED:** Claudia Simões

**Représentant permanent au Burkina Faso:** Bertran M. Kam

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Président:** Ferdy Fischer

**Vice-président:** Marc Fischbach

**Secrétaire:** Pascale Fisch-Gend

**Trésorier:** Bernadette Reuter-Wagner

**Membres:** Marie-Josée Frank, Paul Goerens, Christopher Lilyblad, Jos Mathay,

Ulla Muller-Rüschen, Claude Niedher, Marcel Oberweis, Rudy Reuter, Jean-François Tousch.

## NOTRE FONDATION EN BREF

### Historique

La Fondation a été créée en 1984, alors que le Sahel, dont fait partie le Burkina Faso, souffrait d'une terrible sécheresse. Agréée en 1986 par le gouvernement luxembourgeois, la Fondation est devenue au fil des années une organisation non gouvernementale de développement dotée d'expérience et de professionnalisme et ce pour plusieurs raisons: travail avec des partenaires locaux expérimentés, concentration géographique et sectorielle et gestion orientée vers les résultats.

### Vision

Donne un poisson à un homme et tu le nourris pour un jour, apprends lui à pêcher et tu le nourris pour la vie.

### Mission

La mission de la Fondation consiste à promouvoir la dignité et faciliter le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions (économiques, sociales, personnelles), à œuvrer pour la justice sociale et à lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, dans le partage et la solidarité, ayant pour objectif principal l'autopromotion des populations et la prise en charge de leur propre développement local.

### Valeurs

- Dignité de la personne humaine et justice sociale
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Solidarité
- Partenariat à niveau égal (équité, éthique, universalisme)
- Aucune discrimination (pas de distinction d'appartenance religieuse, sociale, politique ou ethnique)

TABLE DE MATIERES

EDITORIAL ..... 4

1. Développement au Burkina Faso ..... 5

Contexte ..... 5

Lieux d'intervention..... 5

Partenaires..... 5

Programmes et projets accord-cadre en 2016 ..... 6

Développement rural intégré ..... 7

Ressources en terres cultivables ..... 9

Assainissement..... 9

Services sociaux..... 10

2. Action humanitaire au Burkina Faso ..... 11

3. Sensibilisation au Luxembourg ..... 12

4. Situation financière ..... 13

EDITORIAL



Chers lecteurs, chers donateurs privés et publics, chères associations et entreprises, chers partenaires ; je suis heureux de jeter avec vous un regard rétrospectif sur une année 2016 réussie. Je vous remercie tous de tout cœur, pour cette année de collaboration, de complicité, d'appui et de soutien.

Pour la Fondation Chréschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel (CPS), l'année 2016 a été marquée par la signature d'un nouvel accord-cadre avec le Ministère des Affaires étrangères et européennes. Durant la période 2016-2018, CPS intervient principalement en milieu rural au Burkina Faso à travers des programmes de développement intégrés pour contribuer, à échelle locale, à atteindre les Objectifs de Développement Durable. Nos programmes visent l'accompagnement des populations des villages bénéficiaires dans l'auto-prise en charge de leur développement et par conséquent la prévention de l'exode rural vers les grandes agglomérations du Burkina Faso et des pays frontaliers.

L'agriculture familiale emploie toujours davantage de pauvres que n'importe quel autre secteur en Afrique. Une meilleure productivité dans l'agriculture entraînera une amélioration de la situation économique des familles.

En 2016, au Burkina Faso, nous avons soutenu 9 programmes et projets de développement dans les domaines du développement rural intégré, des ressources en terres cultivables, de l'assainissement et des services sociaux. Nous

avons également soutenu un projet d'action humanitaire pour des victimes d'inondation.

L'équipe de CPS met particulièrement l'accent sur un travail professionnel, au niveau de son équipe permanente et à travers le partenariat avec des partenaires locaux expérimentés et bien formés. Dans ce sens, nous avons investi en 2016 dans un programme de formation de gestion axée sur les résultats. Un sujet qui nous tient également à cœur est la gestion transparente de nos activités. Chaque année, nos comptes font l'objet d'un audit par un réviseur d'entreprises agréé et les programmes et projets menés au Burkina Faso sont audités financièrement.

Au Luxembourg, dans le domaine de la sensibilisation, financé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, de maintes activités pour élèves et public adulte ont été organisées.

Malgré des progrès majeurs accomplis, 40,1% de la population burkinabè continue de vivre en-dessous du seuil de pauvreté national. Les populations les plus démunies au Burkina Faso ont toujours besoin de notre soutien. Nous ne baissons pas les bras et nous espérons pouvoir compter sur votre générosité également à l'avenir.

Ferdys Fischer  
Président du Conseil d'Administration

## 1. DÉVELOPPEMENT AU BURKINA FASO

### Contexte

Indicateur	Burkina Faso	Luxembourg
Superficie totale (km <sup>2</sup> )	274.220	2.590
Population totale (2015)	18.105.570	569.604
Densité de la population (personnes/km <sup>2</sup> ) (2015)	66,03	219,92
Croissance de la population (% annuel) (2015)	2,89	2,36
Espérance de vie à la naissance (années) (2015)	58,93	82,23
Sources d'eau potable améliorées (% de la population ayant accès) (2015)	82,30	100,00
Total des inscriptions à l'école primaire (% net) (2014)	67,45	92,96
Taux d'achèvement secondaire inférieur (% du groupe d'âge concerné) (2014)	24,75	92,97
Taux de mortalité infantile, moins de 5 ans (pour 1000) (2015)	88,60	1,90

Source : Banque mondiale

### Lieux d'intervention



### Partenaires

- Développement rural intégré
  - Organisations Catholiques pour le Développement et la Solidarité (OCADES) au niveau des diocèses de Banfora, Bobo Dioulasso, Dédougou, Fada N'Gourma et Nouna
  - Ressources en terres cultivables
    - Association des Jeunes pour la Protection de l'Environnement et de l'Élevage (A-JPEE)
- Assainissement
  - Association pour la Recherche d'Initiatives et d'Actions pour un Développement Harmonisé (ARIADH)
- Services sociaux
  - Wend Benedo
  - Keoogo

### Programmes et projets accord-cadre en 2016

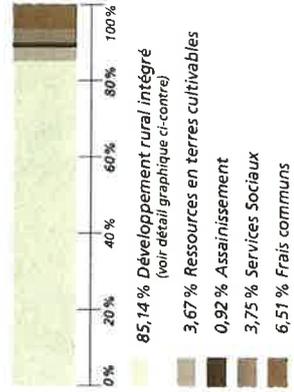
Les montants investis dans les programmes et projets se sont élevés à 1.625.614,24 € (1.602.702,43 € sans l'apport local de 22.911,81 €). Le taux de cofinancement par le Ministère des Affaires étrangères et européennes était de 80 %. Le montant restant a été financé par des dons et l'apport local des bénéficiaires.

### Montants investis en 2016 par programme/projet (accord-cadre)

Programmes/projets	Transféré (€)	Total avec apport local (€)
Développement rural intégré	269.890,00	274.000,00
Programme de développement intégré de Banfora	269.890,00	274.000,00
Programme de développement intégré de Dédougou	281.710,00	286.000,00
Programme de développement intégré de Nouna	269.890,00	274.000,00
Programme de développement intégré de Fada N'Gourma	272.047,96	276.097,96
<b>Sous-total développement rural intégré</b>	<b>1.363.427,96</b>	<b>1.384.097,96</b>
Ressources en terres cultivables	57.955,10	59.726,91
CERS Kongoussi	14.550,00	15.000,00
Assainissement		
ARIADH		
Services Sociaux	31.000,00	31.000,00
Wend Benedo	30.000,00	30.000,00
Keoogo	105.789,37	105.789,37
Frais communs		
<b>TOTAL</b>	<b>1.602.702,43</b>	<b>1.625.614,24</b>

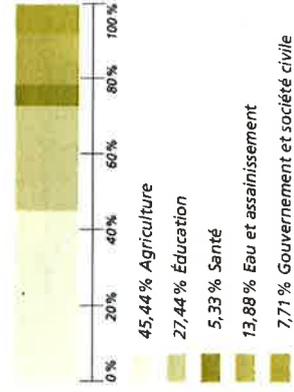
### Investissements 2016 par programme/projet

(y compris l'apport local de 22.911,81 €)



### Développement rural intégré par secteur

(y compris l'apport local de 20.670,00 €)



### Développement rural intégré

#### Principales activités réalisées en 2016

##### Gouvernement et société civile

Afin d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité des activités, des sessions de formation de responsables villageois et de groupements de femmes ont été mises en place.

##### Eau et assainissement

Pour garantir de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement, des sessions de sensibilisation ont été organisées. L'accès à l'eau propre et à l'assainissement a été amélioré par la réalisation ou la réhabilitation de 13 forages et la construction de 237 latrines familiales. Les membres d'associations d'usagers d'eau ont été formés et équipés pour assurer la bonne maintenance de l'infrastructure.

Montant investi :

**1.384.097,96 €**

Partenaires locaux :

5 OCADES de Banfora, Bobo Dioulasso, Dédougou, Nouna et Fada N'Gourma.

Bénéficiaires en 2016 :

environ 80.000 personnes dans 48 villages

##### Santé

Dans l'intention d'améliorer les soins de santé, 3 centres de santé et de promotion sociale ont été équipés en matériel médico-technique.

##### Education

Dans le but de contribuer à une éducation de qualité et de promouvoir l'alphabétisation et la formation professionnelle, ont été réalisés (voir page suivante) :



Transformation de produits agricoles locaux par un groupement de femmes

- 11 salles de classe construites/réhabilitées et équipées
- de séances de sensibilisation à la nécessité de s'inscrire aux séances d'alphabétisation, infrastructure, équipements et 13 cours d'alphabétisation
- formation professionnelle de 20 jeunes déscolarisés, installation et équipement de 15 jeunes formés dans leur village d'origine.

##### Agriculture

Des formations théoriques et pratiques ont été proposées ayant comme but d'améliorer l'élevage et la production agricole, complétées par des intrants, des outils de travail et des infrastructures pour l'élevage ainsi que le stockage et la transformation de produits agricoles. Les techniques de conservation des eaux et de réhabilitation des sols ont été largement promues.

Afin de garantir des emplois rémunérateurs et durables, des micro-entreprises ont été constituées et encouragées,

notamment grâce à des séances d'animations, des formations spécifiques et la fourniture d'équipements de base.

##### Premiers exemples de changements positifs

De 2015 à 2016 :

- le taux d'utilisation des latrines est passé de 60% à 100% dans les villages d'intervention de Fada N'Gourma
- le taux de couverture des besoins en eau potable est passé de 40% à 58% à Dédougou
- le taux global de succès dans les centres d'alphabétisation soutenus a été de 97,3% à Banfora
- 100% des structures de gestion communautaires appuyées par le PDI de Dédougou sont fonctionnelles
- Les quantités d'amandes et de beurre de karité produites ont augmenté de 8% dans le PDI de Dédougou.



Amélioration de l'accès à l'eau propre

**Ressources en terres cultivables**

**Principales activités réalisées en 2016**

Afin de contribuer durablement au renforcement de la densité du couvert végétal fortement érodé et de rétablir les moyens d'existence des communautés agricoles, plusieurs techniques simples et efficaces ont été utilisées : les diguettes antérosives, la production de la fumure organique, le zai (technique de culture en poquet permettant de concentrer l'eau et la fumure) le reboisement et les foyers améliorés qui permettent d'économiser du bois de chauffage.

**Changements positifs observés**

La densité du couvert végétal a augmenté.

**Assainissement**

**Principales activités réalisées en 2016**

Dans l'intention d'améliorer l'hygiène et l'assainissement dans le village de Leungo, 8 latrines à deux postes ont été construites et équipées. Des séances d'animation sur l'hygiène et l'entretien des latrines ont été dispensées au profit des villageois tout au long de l'année 2016.

**Changements positifs observés**

Le comportement des bénéficiaires en matière d'hygiène s'est nettement amélioré.

**Montant investi:**  
**59.726,91€**

**Partenaire local:**  
Association des Jeunes pour la Protection de l'Élevage et de l'Environnement (AJPEE)

**Bénéficiaires 2016:**  
plus de 6.000 personnes dans 5 villages dans la région de Kongoussi



Récupération de terres dégradées pour une production agricole durable

**Services sociaux**

**Enfants de la rue**

**Principales activités réalisées en 2016**

Dans le but d'aider les enfants à se réintégrer dans la société, si possible au sein de leur famille, au moins 300 enfants ont bénéficié d'une prise en charge médico-psychosociale et juridique. De nombreuses causeries éducatives ont été organisées pour sensibiliser les jeunes à éviter les situations à risque comme par exemple contracter le VIH et les grossesses non désirées. Des actions de plaidoyers avec les autorités sont organisées pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et aux services juridiques.

**Orphelins du Sida**

**Principales activités réalisées en 2016**

En vue de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de 30 orphelins et autres enfants vulnérables, ceux-ci ont bénéficié d'une prise en charge alimentaire, médicale et psychosociale. De plus, parmi les 30 enfants et jeunes, 20 ont été pris en charge pour leur scolarité et 10 pour leur apprentissage professionnel.

A l'instar du projet des enfants de la rue, des actions de plaidoyer sont également organisées.

**Montant investi:**  
**30.000,00€**

**Partenaire local:**  
Xeooogo

**Bénéficiaires 2016:**  
plus de 300 enfants en situation de rue à Ouagadougou



Offre d'activités de loisirs encadrés

**Montant investi:**  
**31.000,00€**

**Partenaire local:**  
Wend Benedo

**Bénéficiaires 2016:**  
30 orphelins et autres enfants vulnérables du VIH/SIDA à Kongoussi et ses environs

## 2. ACTION HUMANITAIRE AU BURKINA FASO

L'action humanitaire, qui a été cofinancée à hauteur de 85% par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, est venue en aide à environ 700 ménages fortement précarisés par des conditions météorologiques dévastatrices au nord-ouest du Burkina Faso, dans les provinces des Banwa et de la Kossi. Des fortes pluies arrivées tardivement et accompagnées de vents violents ont dévasté tout sur leur passage. Ces conditions ainsi réunies ont plongé des centaines de ménages dans l'insécurité alimentaire et dans l'extrême indigence alors qu'ils avaient travaillé dur pour obtenir de bonnes récoltes.

Afin de porter efficacement secours à ces populations vulnérabilisées, l'aide a consisté à :

- distribuer des sacs de riz et de maïs
- fournir des kits scolaires (matériel didactique) et financer la scolarité aux 80 enfants issus des ménages les plus appauvris
- appuyer la production agricole par la distribution de semences améliorées.

Montant investi:

**50.000,00 €**

Partenaire local:  
OCADES de Nouna

Bénéficiaires 2016:  
700 ménages dans les provinces des Banwa et de la Kossi

En conclusion, les familles bénéficiaires n'ont pas connu de famine et les enfants ont pu poursuivre leur scolarité. La satisfaction des bénéficiaires est grande:

*«Moi j'étais très content d'avoir reçu ces vivres. Cela m'a permis d'augmenter la ration alimentaire de ma famille. Au lieu de manger une fois par jour, c'était deux fois par jour grâce aux vivres. Ces vivres m'ont également permis de cultiver dans mon propre champ au lieu d'aller cultiver chez les autres (comme ouvrier journalier) pour pouvoir avoir à manger. Vraiment je suis très content.» Samuel Moukoro*



Distribution de vivres aux sinistrés

## 3. SENSIBILISATION AU LUXEMBOURG

Dans le cadre du projet en sensibilisation, intitulé «Pour un avenir digne de la population rurale au Burkina Faso», cofinancé à 75% par le Ministère des Affaires étrangères et européennes, plusieurs activités ont été organisées. Voici un récapitulatif des actions menées par CPS seul ou en consortium avec d'autres ONGD :

Ateliers à l'École Privée Fieldgen et à l'École Privée Sainte-Anne

Chaque année, ces deux lycées organisent une journée où des ONGD et autres a.s.b.l sont invitées à animer une activité. CPS a fait découvrir aux jeunes élèves la vie en milieu rural au Burkina Faso et toutes les problématiques qui y sont liées.

Conférence «La femme et la jeune fille au Burkina Faso»

Sœur Odile Ouhaga, Chef de département Femme-Jeunesse-Famille de l'OCADES, est venue au Luxembourg tenir une conférence sur les difficultés que rencontrent les femmes et les jeunes filles au Burkina Faso.

Atelier à l'École Privée Notre-Dame Sainte-Sophie

Les élèves de l'École Privée Sainte-Sophie ont également pu profiter de la présence de la Sœur Ouhaga, qui y a animé un atelier sur la situation de la jeune femme au Burkina Faso.



Marche gourmande alternative

Activités organisées en consortium:

Atelier «Our world, our dignity, our future»

Plus de 500 élèves de différents lycées ont participé à cet atelier où des activités sont menées autour de la question: De quoi a-tu besoin pour être heureux et satisfait?, tout en faisant le lien avec les Objectifs de Développement Durable.

Marche gourmande alternative

Cette marche a été organisée dans le cadre de la semaine d'éducation au développement intitulée: «Get active for Global Understanding – 1.Luxemburger Aktionstage für eine friedliche und nachhaltige Welt». Le petit plus? Produits locaux et de saison et plein d'activités ludiques autour de la thématique Pour une terre nourricière pour tous.

Pièce de théâtre «Goodbye Nordpol»

Pendant cette même semaine, ont également eu lieu deux représentations de la pièce de théâtre «Goodbye Nordpol» de la troupe allemande Eukitea. Ouverte à tous, cette activité a mis l'accent sur les conséquences que peuvent avoir nos actions sur notre environnement, et celui de tous les êtres humains sur terre.

Festival Cinéma du Sud 2016

«Act Now – global verstoen, local agieren» tel était l'intitulé de la 7ème édition du festival Cinéma du Sud où CPS a projeté, ensemble avec trois autres ONGD, le film «Landraub».



## 4. SITUATION FINANCIÈRE

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés par analogie avec les principes d'établissement et de présentation des comptes annuels tels que décrits au chapitre II de la loi du 19 décembre 2002.

Certains chiffres de l'exercice se terminant au 31 décembre 2015 ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant au 31 décembre 2016. Ces reclassements n'ont aucun impact sur le résultat de l'exercice 2015.

Osiris Audit et Associés srl qui conclut son rapport 2016 de la façon suivante:

«A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Fondation Chrêschte mam Sahel-Chrêtiens pour le Sahel, au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.»

Les comptes annuels complets comprenant le rapport du réviseur d'entreprises, le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe sont déposés au registre de commerce et sont consultables sur le site internet de la Fondation: [www.cps.lu](http://www.cps.lu) sous la rubrique « Documents – statuts et rapport ».

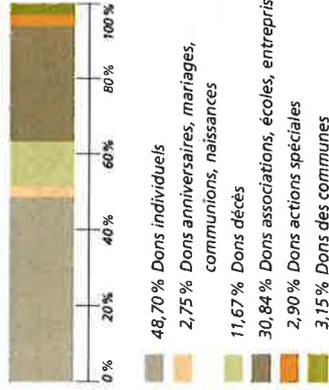
Les comptes annuels 2016 de la Fondation ont été audités en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, par le cabinet d'audit

Bilan au 31 décembre 2016				
	2016	2015	2016	2015
	€	€	€	€
<b>ACTIF</b>				
C. Actif immobilisé	1.816,05	3.158,10	864.142,39	751.179,30
II. Immobilisations corporelles	1.816,05	3.158,10	42.141,90	42.141,90
			709.037,40	626.824,86
			112.963,09	82.212,54
D. Actif circulant	876.221,90	770.854,52	20.203,93	22.833,32
II. Créances	128.828,09	118.157,22		
4. Autres créances dont la durée résid. est inférieure ou égale à un an	128.828,09	118.157,22	13.324,34	12.950,37
IV. Avoirs en banque, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse	747.393,81	652.697,30	6.879,59	9.882,95
E. Comptes de régularisation	6.308,37	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DU BILAN (ACTIF)</b>	<b>884.346,32</b>	<b>774.012,62</b>	<b>884.346,32</b>	<b>774.012,62</b>
<b>PASSIF</b>				
A. Fonds propres				
I. Dotation initiale en capital				
V. Résultats reportés				
V. Résultat de l'exercice				
D. Dettes non subordonnées – 1 an				
4. Dettes sur achats et prestations de services				
8. Autres dettes				
E. Compte de régularisation-passif				
<b>TOTAL DU BILAN (PASSIF)</b>	<b>884.346,32</b>	<b>774.012,62</b>	<b>884.346,32</b>	<b>774.012,62</b>

Compte de profits et pertes au 31 décembre 2016				
	2016	2015	2016	2015
	€	€	€	€
<b>A. CHARGES</b>				
5. b) Autres charges externes	75.717,60	76.171,97	528.703,96	485.856,30
6. Frais de personnel	140.421,05	116.530,69	512.063,96	466.106,30
7. Corrections de valeur	2.292,32	2.786,64	16.640,00	19.750,00
a) dot. sur immobilisations corporelles	2.292,32	2.786,64		
8. Autres charges d'exploitation	1.691.190,29	1.657.113,30	1.496.030,04	1.451.159,44
dont dépenses dans le cadre des projets (accord-cadre: aide humanitaire: autres projets: prov. pour risques et charges	1.602.702,43 €; 50.000,00 €; 37.099,26 €)			
14. Intérêts et charges financières	2.291,96	2.455,68	142,31	255,08
b) Autres intérêts et charges financières	2.291,96	2.455,68	142,31	255,08
18. Résultat de l'exercice	112.963,09	82.212,54	2.024.876,31	1.937.270,82
<b>Total des charges</b>	<b>2.024.876,31</b>	<b>1.937.270,82</b>	<b>2.024.876,31</b>	<b>1.937.270,82</b>
<b>B. PRODUITS</b>				
1. Chiffre d'affaire net				
dont dons et collectes				
dont dons des communes				
4. Autres produits d'exploitation				
dont participation aux frais d'exploitation (Détail: MAE accord-cadre: MAE sensible: MAE aide urgence: MAE frais admin.: Reprise de ressources non utilisées	1.301.880,00 €; 25.452,29 €; 42.500,00 €; 122.896,62 €)			
11. Autres intérêts et autres produits financiers				
b) autres intérêts et produits financiers				
<b>Total des produits</b>	<b>2.024.876,31</b>	<b>1.937.270,82</b>	<b>2.024.876,31</b>	<b>1.937.270,82</b>

### Détail des dons récoltés en 2016

Libellé	€
Dons individuels	257.455,61
Dons anniversaires, mariages, communiions, naissances	14.515,00
Dons décès	61.715,00
Dons associations, écoles, entreprises	163.042,35
Dons actions spéciales	15.336,00
Dons des communes	16.640,00
<b>TOTAL</b>	<b>528.703,96</b>



## MERCI

À TOUS CEUX QUI NOUS ONT SOUTENU EN 2016



Banque  
européenne  
d'investissement · Institut

ArcelorMittal



Vous pouvez recevoir ce rapport par courrier postal, par email ou le télécharger de notre site web. Le rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2016 est également disponible sur [www.cps.lu](http://www.cps.lu)

Editeur: Fondation Chrêschte mam Sahel – Chrêtiens pour le Sahel

Photos: Ahmed Ouoba, Charles Reiser, Denis Dimmer, Paul Fohi, EGL BNP Paribas, Commune de Pétange, Commune de Strassen, CPS

Impression: Print Solutions S.à r.l., Luxembourg, sur papier recyclé



CPS

Fondation

**Chrêschte mam Sahel**  
**Chrêtiens pour le Sahel**

29, boulevard Dr. Charles Marx  
L-2130 Luxembourg  
Tél : +352 49 05 55  
[www.cps.lu](http://www.cps.lu)



CCPL IBAN LU12 1111 0560 0031 0000